

La voix de l'industrie du forage au Québec
Bulletin n° 037 – Vendredi 10 octobre 2014

Diminuer vos coûts en carburant – Règle n° 4

La 4^{ème} règle à respecter pour diminuer vos coûts en carburant :
Ralentissez sur la route !

Le fait de conduire vite peut s'avérer dangereux en soi et risqué pour les amendes. Mais surtout, cette façon de conduire constitue un gaspillage évident de l'essence, le tout sans compter que vous créez un plus haut niveau de pollution.

Le fait de conduire à une vitesse supérieure à 100 k/h a un impact significatif sur la consommation d'essence. À 120 k/h, une automobile consomme déjà 20% plus d'essence qu'à la vitesse de 100 k/h.

MAIS pour les camions, il a été démontré scientifiquement que le fait de rouler à 120 k/h augmente la consommation d'essence **d'au moins 50%** et accroît l'émission de monoxyde de carbone de 100%, des hydrocarbures de 50% et d'oxyde de nitrogène de 31%.

Où est l'urgence? Mettez la pédale douce sur la conduite de vos véhicules et vous verrez vos économies augmenter en flèche tout en protégeant l'environnement !

Source - NGWA

► **Au cours des dernières années, nous avons assisté à un nombre croissant de faillites d'entreprises de forage. À la demande du conseil d'administration, un bulletin spécifique vous sera adressé sur le sujet vers la mi-novembre.**

Gilles Doyon, directeur exécutif

Téléphone : (514) 943-2222

Télécopieur : (438) 380-2297

Courriel : gilles.doyon@videotron.ca

© Tous droits réservés